

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine,** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons.

Avertissement concernant la déduction de votre don. Ce projet étant porté par un propriétaire privé, les dons ne sont pas éligibles à l'avantage fiscal sur l'impôt sur la fortune immobilière. Attention la législation fiscale vous interdit de faire un don pour ce projet si vous êtes : ascendant, descendant, collatéral (jusqu'au 4ème degré) du propriétaire de cet immeuble ou des associés de la société propriétaire de l'immeuble le cas échéant. Ni si vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal conduisez un appel au mécénat pour un immeuble vous appartenant (dans le cadre de l'article L. 143-2-1 du code du patrimoine).

Respect de votre vie privée : Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation.

Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre ☐

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne  
7, boulevard Solferino - BP 90714  
35007 Rennes Cedex  
02 99 30 62 30  
[bretagne@fondation-patrimoine.org](mailto:bretagne@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur    

### M. et Mme METAYER

18 rue aux Anglais  
56140 Malestroit  
[metayerstephanie@hotmail.com](mailto:metayerstephanie@hotmail.com)

### ► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration de

**La maison à pan-de-bois  
située 18 rue aux Anglais  
à Malestroit (Morbihan)**

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Cabinet Antak - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



## ► Participez à la restauration d'une maison à pan-de-bois à Malestroit !

### ◆ ◆ LE PROJET

Cette maison présente plusieurs problèmes structurels, notamment en raison de l'humidité qui entraîne une dégradation voire une déformation des pans-de-bois. Des travaux de renforcements structurels et de remplacement des bois les plus altérés sont nécessaires pour pérenniser les ouvrages. La charpente et la couverture nécessitent également des interventions. La façade sur rue sera restaurée dans le respect du bâti ancien (remplissage en torchis, remplacement des enduits ciments par un enduit traditionnel à la chaux), les menuiseries actuelles du XXe siècle seront remplacées et la composition des anciennes baies sera restituée sur la maison de droite.

### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La propriété composée de deux maisons à pan-de-bois distinctes se trouve au cœur de Malestroit dans l'une des plus anciennes rues de la ville, la rue aux Anglais, qui abritait un grand nombre de petits commerces et d'artisans de la ville intramuros (drapiers, cabarets, marchands). Elle fait aujourd'hui partie d'un ensemble remarquable de près de 25 maisons à pan-de-bois anciennes que compte Malestroit et qui témoignent du passé florissant de cette Petite Cité de Caractère. L'ensemble bâti conserve un pan-

de-bois remarquable et d'anciens étals caractéristiques composés par de grandes dalles de schiste.

### ◆ ◆ LA MOBILISATION

Dans le cadre d'un appel à projet de la région Bretagne visant à soutenir financièrement les collectivités territoriales pour la mise en place de diagnostics sanitaires sur le bâti à pan-de-bois, l'ensemble de la propriété a pu bénéficier d'un diagnostic architectural révélant la nature des travaux à mener pour sa conservation et sa mise en valeur. Pour poursuivre la restauration, des financements complémentaires sont aujourd'hui nécessaires. C'est pourquoi une campagne de dons est lancée sous l'égide de la Fondation du patrimoine afin d'aider les propriétaires à préserver l'un des bâtiments remarquables de la commune de Malestroit, témoignant de sa riche histoire.

|                      |            |
|----------------------|------------|
| Montant des travaux  | 68 472 €   |
| Objectif de collecte | 10 000 €   |
| Début des travaux    | Avril 2022 |

## ► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de  
**La maison à pan-de-bois, 18 rue aux Anglais à Malestroit**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/79629](http://www.fondation-patrimoine.org/79629)

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**

**Maison à pan-de-bois, 18 rue aux Anglais à Malestroit**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons                                                                                                                            | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu                                                                                          | 28 € | 51 €  | 85 €  | 170 € |
| Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.                                                                  |      |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés                                                                                       | 32 € | 60 €  | 100 € | 200 € |
| Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. |      |       |       |       |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

© Cabinet Antak / Madame Métayer

